

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur: Frédéric Aimard - 28 octobre 2024 - 1,50 €

N° 107

Macron ou Barnier ?

La V^e République connaît sa quatrième cohabitation. En 1986-1988 puis en 1993-1995, François Mitterrand avait dû gouverner avec un Premier ministre de droite, Jacques Chirac puis Édouard Balladur, et, en 1997-2002, Jacques Chirac avait en face de lui un homme de gauche, Lionel Jospin. Emmanuel Macron, une fois devenu minoritaire, a été obligé d'accepter un responsable de droite, Michel Barnier, s'appuyant pourtant en partie sur un « *bloc central* » composé des macronistes ; le premier groupe de l'Assemblée, le Rassemblement national, n'y est pas représenté, tout comme la gauche institutionnelle, à l'exception du garde des Sceaux Didier Migaud, qui a quitté le parti socialiste en 2010. L'exécutif français n'en connaît pas moins une nouvelle dyarchie, dénommée par l'Élysée « *coexistence exigeante* », terme plus ou moins accepté par Matignon, qui met volontiers en exergue l'« *indépendance* » du chef du gouvernement.

Pour le moment, on en est réduit à observer les nominations en conseil des ministres. En effet, selon l'article 16 de la Constitution, le président « nomme aux emplois civils et militaires de l'État » tandis que, selon l'article 26, le Premier ministre « nomme aux emplois civils et militaires » ; comme il y a des lois organiques pour préciser, voire compliquer, les

situations, tout est affaire de négociation. Actuellement, sans que la situation apparaisse vraiment bloquée, on constate beaucoup de retards, ne serait-ce que parce que Michel Barnier veut désigner le plus d'anciens préfets alors qu'Emmanuel Macron, qui a supprimé le corps en 2023, entend choisir au-dehors – ce qui peut, au passage, lui permettre de placer certains de ses amis.

Tous les deux sont évidemment confrontés à la désastreuse situation budgétaire. L'agence de notation Moody's a annoncé le 25 octobre que, comme Fitch deux semaines plus tôt, elle maintenait la note Aa2 de la dette française, mais qu'elle abaissait la perspective à « *négative* », ouvrant la porte à une possible dégradation dans les prochains mois, car elle ne croit pas à la réduction affichée du dé-

ficit à 5 % l'an prochain ; et le FMI vient de requérir de Paris un « effort significatif [...] dès l'année prochaine ». Cela n'a pas empê-

SOMMAIRE

P.1 : Macron ou Barnier ?
P.2 : Manque de tenue.
Exemplarité. P.3 : Lectures.
P.4 : Noir c'est noir. P.5 :
Poutine n'est plus un paria.
Régime sec pour l'Argentine.
P.6 : Mercosur. P.8 :
Théâtre : Celle qui voulait
qu'on la regarde disparaître.



■ **Gouvernement** : Dans un entretien publié le 26 octobre dans Le Parisien, Michel Barnier annonce un plan d'action de 5 ans pour changer la France. Il le détaillera dans quelques semaines mais a déjà indiqué qu'il entendait rouvrir les cahiers de doléances des gilets jaunes.

■ **Guadeloupe** : 260 000 habitants (sur 380 000) de l'île ont été privés d'électricité le 25 octobre. Les réseaux téléphoniques et de distribution d'eau, les ascenseurs, etc., ont été affectés.

Le préfet accuse les grévistes CGT d'EDF Production électrique insulaire (PEI) d'être intervenus pour arrêter les moteurs de la centrale thermique de Jarry, celle d'Albioma étant déjà à l'arrêt. Profitant de l'obscurité, des pilliers ont dévasté quelques commerces et distributeurs de billets, crèches et écoles à Pointe-à-Pitre dans la nuit du 25 au 26 octobre ou un couvre-feu avait été décrété.

■ **Dette** : Le 25 octobre, l'agence de notation américaine Moody's a renoncé à abaisser la note (Aa2) de la dette française, attendant de voir si le gouvernement Barnier pouvait faire un pas dans le sens du désendettement de l'État ou non.

■ **Nouvelle Calédonie** : Dix mois après l'annonce du retrait de Glencore, un groupe international dont on ne sait pas l'identité, aurait pris contact avec le vendeur pour reprendre l'usine Konioambo Nickel à Koné au Nord de l'île, qui ne compte plus qu'une centaine de salariés.

ché le président d'annoncer 100 millions d'euros d'aide au Liban, le prix même de la cérémonie d'ouverture des JO, dont on ne sait qui va la payer ; de même, le Premier ministre prévoit, après les récentes inondations, que le fonds de prévention des risques naturels sera doté de 75 millions d'euros supplémentaires, portant l'enveloppe à 300 millions. Du côté des rabotements éventuels, le gouvernement réclame un « bilan exhaustif » des aides publiques données les dix dernières années à Sanofi, tandis que le ministre de l'Économie Antoine Armand, peu soucieux de se désengager, envisage la « possible présence de l'État au conseil d'administration » de sa filiale Opella qui commercialise le fameux Doliprane. Quant aux agriculteurs, ils attendent toujours les aides de l'État.

Jean-Gabriel Delacour

Manque de tenue

L'époque est pètrie de violence. Celle-ci éclate sur les écrans à coups de roquettes et de missiles. Elle traverse tout le pays avec des assassinats et des agressions n'épargnant aucune catégorie de la population. Mais elle se traduit aussi par une atmosphère dont il faut bien dire qu'elle se révèle de plus en plus délétère. Elle exprime ainsi une évolution de la société facilement assimilable à une dégradation.

L'hystérisation se manifeste très visiblement dans la vie politique. Depuis les dernières législatives, c'est-à-dire depuis quatre mois, on rejoue les bons et les méchants, y compris au sein de l'Assemblée nationale. La gauche morale, qui sait

à merveille instiller sa manière de voir jusque chez ses adversaires, a défini ceux avec lesquels on pouvait s'entendre et ceux contre lesquels il fallait lutter en toutes occasions. Le débat démocratique a disparu au profit d'une logomachie dont le rouleau compresseur refuse la discussion. Seule compte l'invective, si possible formulée en groupe – pour lui donner un aspect « populaire » ? –, afin de contrer ceux que l'on veut éliminer.

Citons le récent exemple de ce comportement faisant totalement abstraction du raisonnement et de la confrontation des idées. À la fin octobre, Alexandre Alégret-Pilot, député ciotiste de la 5^e circonscription du Gard, a dû faire face à un rassemblement d'extrême gauche et il a fallu quinze gendarmes pour l'exfiltrer. Bien entendu, tout cela a été mené au nom de la démocratie et de la défense des libertés. Dans la rue comme à l'Assemblée, il faut empêcher les « fascistes » de parler.

Pendant ce temps, les petits jeux politiques de pas très haute tenue continuent. On en avait eu quelques exemples afin qu'aucune place stratégique n'aille aux 125 députés du Rassemblement national et à leurs 16 alliés ciotistes. Cela a repris lors de l'entente manquée entre Gabriel Attal et Laurent Wauquiez, d'où deux nouveaux postes à la gauche. Tout cela ne fait qu'exacerber divisions et rancœurs en aggravant le climat d'incertitude et d'hostilité, pour ne pas dire de haine.

Il faut aussi se montrer conscient du fait que la vie quotidienne se trouve de plus en plus marquée par la perte

de l'exigence de tenue, tout comme de l'obligation de décence. Spectaculaire dans certains milieux sportifs, médiatiques et artistiques, cette absence de dignité est favorisée par la moralisation à rebours entreprise depuis quelques années et qui déboulonne les gloires passées et les idoles d'un moment. Comme on critique à tout moment la société et qu'on veut la reconstruire sur de nouvelles normes débarrassées du sexisme, de la domination masculine et de l'héritage judéo-chrétien, il faut mettre à bas le vieux monde, y compris par la violence. Enfin, la criminalisation judiciaire de certaines attitudes et la perte du sens de la proportionnalité poussent à la brutalisation.

De l'école à l'Assemblée, on ne sait plus et on ne veut plus se tenir. Notamment à l'égard de ceux qui doivent faire respecter les règles pour que tout le monde puisse vivre en paix. Le chacun pour soi de l'individu-roi n'ayant plus que des droits a ouvert toutes les portes.

Jean Étèveaux

Exemplarité

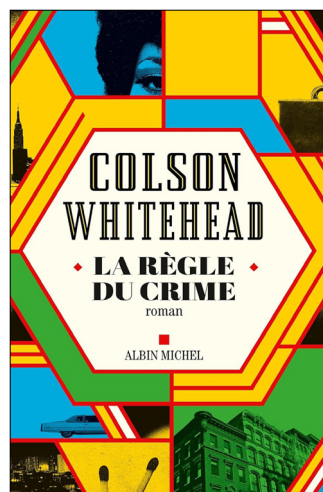
Les élus envoyés par les citoyens à l'Assemblée nationale et au Sénat ne sont normalement pas n'importe qui – même s'ils doivent pouvoir représenter n'importe qui. D'ailleurs, ils ne peuvent être assimilés uniquement à un groupe politique, à une organisation économique ou à une collectivité quelconque, culturelle, religieuse ou associative. L'article 27 de la Constitution précise bien que « tout mandat impératif est nul » et que « le droit de vote des membres du Parle-

ment est personnel ». La liberté de l' élu est donc totale. Encore faut-il que celle-ci s'appuie sur une probité et une exemplarité justifiant la protection judiciaire qui leur est accordée par l'article 26 sauf « en cas de crime ou délit flagrant ou de condamnation définitive ».

Or, c'est ce qui vient d' arriver au député Andy Kerbrat, élu LFI de Loire-Atlantique. Il a en effet été interpellé le 17 octobre à Paris par la police en train d' acheter à un mineur de la 3-MMC, une drogue de synthèse à destination des homosexuels. Mais, alors que des appels à sa démission étaient lancés et quoiqu' il ait eu la chance de ne pas être arrêté, il a fourni des explications alambiquées sur un « protocole de soins » qu' il suivrait, tandis que ses amis, Sandrine Rousseau en tête, le présentaient en victime.

L'exemplarité devrait également se trouver dans le comportement courant des parlementaires. Or, depuis 2022, le port de la cravate n' est plus que « recommandé » pour les hommes, ce qui a accentué le côté braillard débridé de nombre d' élus. S' y ajoute l' emploi d' un vocabulaire jusque-là inusité dans les travées. Cela s' exprime aussi dans la surprenante inculture de certains, Mathilde Panot ignorant la carrière de Blum ou Sébastien Delogu ne sachant pas qui était Pétain. Quant au Réunionnais Frédéric Maillot, il a récusé, le 24 octobre, l' expression « travail au noir », qu' il accuse de connotation « négative » empreinte de racisme alors qu' elle servait tout simplement à stigmatiser le travail de nuit...

Préc



ROMAN

L'engrenage

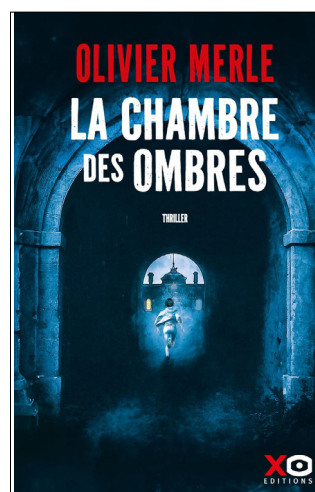
Avec humour et férocité, Colson Whitehead poursuit son exploration du quartier noir de Harlem. Cette fois, ce sont les années 1970 qui forment la trame de son roman. Un des pires moments de l' histoire de New York : la criminalité gangrène la ville et les affrontements entre la police, les Blacks Panthers et l' Armée de libération noire atteignent leur paroxysme. Dans cette ambiance délétère, Ray Carney, vendeur de meubles, cherche à satisfaire sa fille. L' adolescente veut assister au concert des Jackson Five, complet depuis des mois. Aucune de ses relations ne pouvant lui donner des places, il s' adresse à un inspecteur blanc corrompu qui, en échange des billets, lui demande un petit coup de main.

« La règle du crime », Colson Whitehead, Albin Michel, 450 p., 22,90 €.

POLAR

Manipulation

Svetlana en est sûre : elle a vu le meurtrier qui a massacré le SDF de son quartier à coups de barre



de fer. Le capitaine Becquedot ne prête pas attention à son témoignage jusqu' à ce que d' autres crimes identiques se produisent. La jeune journaliste dont toute la famille a fui la Russie se lance à la poursuite de l' assassin aux côtés du policier. Olivier Merle nous entraîne dans une chasse à l' homme où les méandres de la ville croisent les sinuosités de l' esprit. Cette traque conduit les deux enquêteurs dans un hôpital psychiatrique où se déroulent de curieuses expériences..

« La Chambre des ombres », Olivier Merle, XO éditions, 416 p., 20,90 €.

SANTÉ

La maladie du siècle

La plupart des gens pensent que les personnes en surpoids n' ont pas de volonté. C' est faux. L' obésité n' est pas une faute », écrit le docteur Guillaume Pourcher. C' est une maladie complexe incluant des facteurs génétiques, hormonaux, psychologiques et microbiotiques. À ce titre elle doit être prise en compte et traitée car, au fil des ans, les malades peuvent développer du diabète de type 2, des cancers, une cirrhose



du foie... Si certains traitements sont prometteurs, les opérations chirurgicales seraient à l' heure actuelle les plus efficaces.

« L' obésité, maladie du siècle », Dr Guillaume Pourcher, XO éditions, 240 p., 19,90 €.

REVUE

Quand la mer monte

Comment rendre l' information quotidienne, souvent morose, intéressante ? La Revue dessinée met l' actualité sous forme de BD. Thèmes variés et illustrateurs au style différent permettent de lier culture et fantaisie. Au sommaire : en Normandie, la montée des eaux grignote le littoral, la fin de vie, les « pièges à clics », cap sur les médias, le Comté et la pollution des eaux...

La Revue dessinée, n° 45, automne 2024, 19 €. En kiosque et librairie.



■ **Nord** : Le groupe minier français Eramet, associé à Suez, a annoncé le 24 octobre la suspension de son projet d'usines de recyclage de batteries automobiles à Dunkerque. Ce projet devait compléter la construction en cours de deux usines de batteries par le groupe français Verkor et par le Taïwanais ProLogium.

En septembre, le groupe Stellantis et son partenaire Orano avaient déjà annoncé qu'ils repoussaient à plus tard un projet concurrent, faute de visibilité sur les sources d'approvisionnement de matières premières et de débouchés sûrs pour les matières recyclées.

■ **Loisirs** : Le parc d'attractions historiques du Puy du Fou, créé en Vendée par Philippe de Villiers en 1978, revendique déjà 2,8 millions de visiteurs pour l'année 2024, c'est 200 000 de plus que pour l'année 2023.

À l'international, Puy du Fou España, près de Tolède, a franchi la barre du 1,4 million de visiteurs, et le spectacle immersif de Shanghai en Chine a ouvert sous le nom de Puy du Fou Asia...

Pour son prochain spectacle, sur le thème de L'épée du roi Arthur, le Puy du Fou lance une chasse au trésor européenne où une série d'énigmes permettra de retrouver une épée d'une valeur de 250 000 euros.

■ **Météo** : Les pluies du 27 octobre ont entraîné des inondations dans le Var à Fréjus, Saint-Raphaël, Saint-Tropez ou Roquebrune-sur-Argens.

Noir, c'est noir

Le député de la Réunion Frédéric Maillot a, dans une brève intervention lors du débat sur le Budget à l'Assemblée nationale le jeudi 25 octobre, intimé à ses collègues l'ordre de ne plus utiliser l'expression « *travail au noir* » pour caractériser le travail dissimulé.

Il est vrai que le qualificatif « *noir* » est en l'espèce péjoratif, mais comme dans bien d'autres expressions : « *liste noire* », « *broyer du noir* », etc. Beaucoup l'ont cependant fait remarquer sur les réseaux sociaux, l'expression « *travail au noir* » remonterait au Moyen Âge, quand certains étaient obligés de travailler à la lumière des bougies pour contourner la règle voulant qu'on ne travaille pas après la tombée de la nuit. Rien à voir donc avec la couleur de la peau et une quelconque interprétation raciste. Sinon, il faudrait bannir « *entrer dans une colère noire* », « *broyer du noir* », « *l'or noir* », être « *la bête noire* » (et surtout le mouton de la même couleur !)

Et que dire du blé et du beurre noirs (pour ce dernier, surtout autour de l'œil) dont la couleur n'est pas vraiment noire ? Et si la marée, hélas, peut devenir noire, que dire encore du « *marché noir* » ou des « *points noirs* » ? En cuisine, on verrait disparaître le lieu noir, arrosé d'un Pinot noir et, bien sûr les pâtisseries, après avoir dû bannir les meringues nappées de chocolat naguère appelées « *têtes de nègre* » (et là on pouvait comprendre) devront renommer le « *forêt-noire* », spécialité à la crème, au kirsch et au chocolat issue de la gastronomie allemande.

Enfin, il faudrait parler autrement de nos compatriotes rapatriés d'Algérie, que l'on nomme encore couramment « *pieds-noirs* », avec une étymologie controversée et des débats piégés par le contexte anticolonial. Il existe peut-être une expression dont personne ne s'offusque jusqu'à nouvel ordre : quand on met tout... « *noir sur blanc* » !

Pour ce qui est de la littérature, on s'interroge sur la légitimité des « *romans noirs* » Et, après *Les 10 petits nègres* d'Agatha Christie, les éditeurs doivent modifier bien des titres : *La flèche noire* de Robert Louis Stevenson, *La tulipe noire* d'Alexandre Dumas, *Le Rouge et le noir* de Stendhal, *Dahlia noir* de James Ellroy (c'est plus facile quand il s'agit d'une traduction), etc.

Et, tant qu'on y est, c'est l'occasion de refaire le point sur d'autres couleurs – en s'aidant de l'œuvre immense de l'historien des couleurs Michel Pastoureau (qui vient d'ailleurs de publier une Histoire du rose aux éditions du Seuil...).

Restons provisoirement sur le rouge. N'est-il pas péjoratif pour certains ? À commencer par « *les Peaux-Rouges* ». « *Sortir du rouge* » (ou y être encore), « *se fâcher tout rouge* », « *agiter le chiffon rouge* » et bien sûr le trop courant – hélas en ces jours de pluies diluviennes, – « *alerte rouge* ». Quant à « *l'Armée rouge* » « *Octobre rouge* » ou les « *Khmers rouges* » ? Bons ou moins bons souvenirs ? Ça dépend de qui en parle. En Histoire, les *chemises rouges* (du révolutionnaire niçois Giuseppe Garibaldi) ont laissé une meilleure image que les *chemises noires* (du dictateur fasciste, également italien, Benito Mussolini)...

Un seul cas à notre connaissance ou le rouge est à l'honneur pour tous : c'est quand on déroule le tapis de cette couleur. Et comme on vient de voir que le rouge ET le noir posent problème, c'est bien les DEUX couleurs de Stendhal qu'il faudra revoir dans le titre de son roman...

Adrien Boros

LA NATION FRANÇAISE

directeur de la publication :
Frédéric Aimard.

Édité par Spfc-Acip,
60, rue de Fontenay. 92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre.
TVA intracommunautaire FR21418382149.
ISSN 2967-2988 - Imprimé par nos soins.

Abonnement 1 an
30 euros
à l'ordre de Spfc-Acip.

Paiement par carte bancaire : https://www.paypal.com/webapps/billing/plans/subscribe?plan_id=P-11V44371T-91610544M3CKALY

Merci de signaler aussi par mail, votre réabonnement
Paiement par virement. Rib sur demande.
frederic.aimard@gmail.com

Poutine n'est plus un paria

par Dominique Decherf

Un sommet mondial à Kazan, un référendum en demi-teinte en Moldavie, une élection où ses obligés l'ont apparemment emporté en Géorgie, Vladimir Poutine est loin de sortir « humilié » ou « diminué » de la guerre en Ukraine.

L'invasion de l'Ukraine devait couper la Russie et ses dirigeants du reste du monde. Vladimir Poutine est l'objet d'un mandat d'arrêt de la Cour Pénale internationale (CPI). Il devrait avoir fait le vide autour de lui. C'est tout le contraire. Vingt chefs d'État parmi les plus importants de la planète se sont rendus du 22 au 24 octobre dans la capitale du Tatarstan. Outre les dix membres des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, étendus à l'Égypte, l'Éthiopie, l'Iran, les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite), treize États ont été accueillis en tant que « partenaires » dont la Turquie, l'Algérie, l'Indonésie, le Nigeria, la Thaïlande... Une quinzaine d'autres étaient représentés. La liste est hétéroclite, mêlant des pays plutôt liés à l'Occident à d'autres alignés sur Moscou. Dans un geste audacieux, le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, était présent, première rencontre entre les deux hommes depuis 2022.

Paradoxalement, c'est la guerre en Ukraine qui a fait la popularité du sommet. On ne cherche pas à éviter l'agresseur mais à voir avec lui comment les choses pourraient être autrement. Le point principal, en tête de la déclaration finale, reflet des discussions, portait sur les sanctions. Les BRICS s'inquiètent des « conséquences négatives des sanctions illégitimes sur l'économie mondiale ». Le système des sanctions

internationales tient grâce à la domination du billet vert dans les transactions financières. Personne n'est à l'abri. De grandes banques et sociétés françaises en ont été les victimes bien avant la guerre en Ukraine. Le sommet s'est penché sur les systèmes alternatifs, notamment par un plus grand recours aux monnaies nationales.

Les Brics ne cherchent pas à remettre en cause le système de Brettonwoods mais à le faire évoluer ; même chose pour l'ONU dont ils recherchent une « réforme globale ».

Ce n'est pas un hasard si le G 7 a conclu dans les jours suivant un accord sur l'utilisation des actifs russes bloqués dans les banques européennes et américaines pour financer la guerre en Ukraine, ce qui ne peut que saper la confiance internationale dans le système.

Poutine se pose donc en victime et en chevalier d'une juste cause derrière laquelle il est en mesure de rallier une « majorité mondiale ».

Ce regain de prestige international ne pouvait manquer d'influer sur les élections en Moldavie le 20 octobre et en Géorgie le 26. La leçon de l'Ukraine de 2014 n'a pas servi à l'Union européenne qui recommence sa politique du tout ou rien : Qui n'est pas avec moi est contre moi. À ce jeu, elle ne peut que perdre. Poutine l'a répété au secrétaire général des NU : La Russie ne perdra jamais. ■

■ **Israël** : L'aviation israélienne a procédé, le 26 octobre, à des bombardements limités sur des installations militaires iraniennes, *a priori* sans viser les installations nucléaires ou pétrolières, ainsi que l'avait exigé le président Biden. Seulement deux militaires iraniens auraient été tués selon leur hiérarchie, qui cherche manifestement à relativiser l'ampleur des dégâts.

Un jeune dirigeant du Hamas a été tué dans une opération ciblée, le même jour dans le village de Tulkarem (Ouest de la Cisjordanie).

Moldavie : Le référendum des 20 et 21 octobre a donné une victoire inattendue aux partisans d'une adhésion à l'Union européenne, avec 50,3 %. Le 20 octobre était également la date du premier tour de l'élection présidentielle. Bien qu'arrivée en tête avec 42,5 % des voix, la présidente sortante, Maia Sandu, est très menacée par le candidat pro russe, Alexandru Stănoiu. Ce dernier n'a recueilli que 26 % au premier tour, mais les neuf autres candidats éliminés le soutiennent pour le second tour du 3 novembre.

Géorgie : Le parti au pouvoir (Rêve géorgien), autoritaire et pro russe, a apparemment gagné les législatives du 26 octobre avec 53 % des voix contre seulement 38 % à la coalition pro-européenne. La présidente Salomé Zourabichvili a cependant dénoncé une « falsification totale » du processus électoral par des manœuvres russes et appelé à de vastes manifestations de protestation.

Régime sec pour l'Argentine

Le président Javier Milei a annoncé la dissolution de l'administration chargée de recouvrer les créances de l'État. Une nouvelle agence sera créée avec 3 155 fonctionnaires de moins (entrés de manière irrégulière dans la fonction publique selon l'actuel président) et les hauts salaires de cette agence seront rabotés.

Le gouvernement a également promis la mise en vente rapide de plusieurs centaines de biens immobiliers détenus par l'État, dont ceux des nombreux ministères supprimés. Il en espère jusqu'à 800 millions de dollars de recettes et surtout une baisse des frais d'entretien et donc du budget de l'État.

Le Fonds monétaire international s'est réjoui, dans un communiqué du 25 octobre, de la baisse de l'inflation (elle aura encore été de 140 % sur toute l'année 2024). Le gouvernement argentin a pour objectif très ambitieux de la réduire à 18 % en 2025, tandis que le FMI fait une prédiction de 45 %. Par ailleurs, le FMI demande

■ **Bulgarie** : Le parti conservateur Gerb de l'ex-Premier ministre Boïko Borissov est arrivé en tête des élections législatives du 27 octobre avec 27 % des suffrages. Les libéraux pro-européens de CC/BD et les nationalistes prorusses de Vazrajane, sont chacun autour de 15 %. Le parti de la minorité turque atteindrait les 10 %. Huit partis seront représentés à l'Assemblée et la constitution d'un gouvernement stable reste très problématique. Le taux de participation a été de 38 %, en hausse de 4 % par rapport au dernier scrutin

■ **Ukraine** : Le procureur général Andriy Kostin a démissionné le 22 octobre pour ne pas avoir su endiguer un système de corruption basé sur des faux certificats d'invalidité permettant d'échapper aux obligations militaires.

■ **Russie** : Kazan, capitale du Tatarstan, a accueilli, du 22 au 24 octobre, le sommet des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud et associés...) avec une trentaine de chefs d'État ou de gouvernement, représentant 46 % de la population mondiale, et la présence du secrétaire général de l'Onu Antonio Guterres. Le président Poutine a invité ses partenaires africains à un nouveau sommet à Sotchi dès les 9 et 10 novembre.

■ **Russie** : Le Groupement d'action financière internationale (Gafi), qui élabore les normes mondiales contre les économies parallèles et le terrorisme, a étudié, du 22 au 25 octobre à Paris, la possibilité d'inscrire la Russie sur sa

avec insistance une libéralisation du taux de change entre peso argentin et dollar américain, ce qui devrait conduire à une nouvelle dévaluation du premier avec des conséquences difficiles à maîtriser car le pays ne dispose pas de réserves importantes de devises et – on ne sait trop pourquoi – le gouvernement a fait expatrier à Londres et/ou à Bâle une partie des stocks d'or de sa banque centrale.

Le FMI a constaté une récession de l'économie argentine de 3,5 % en 2024, ce qui entraîne une aggravation de la pauvreté qui touche désormais 57 % des quelque 46 millions d'habitants, mais il prévoit un rebond de 5 % en 2025, suivi d'une croissance de 3 % par an jusqu'à 2029, du moins si les prix internationaux de l'énergie n'explorent pas à cause des risques de guerre, notamment au Moyen-Orient...

Le FMI se félicite évidemment du premier (depuis 2008) excédent budgétaire « primaire » (300 millions de dollars) réalisé par l'Argentine au premier semestre 2024, et il espère un renouvellement de cet exploit pour le second semestre. Un tel succès était indispensable, car l'Argentine, dont la dette publique a atteint les 442,5 milliards de dollars en juin 2024 (contre 403,1 milliards au trimestre précédent), doit rembourser 20 milliards de dollars d'emprunts qui arrivent à terme en 2025, ce qui ne pourra pas se faire sans une nouvelle aide du FMI.

Mais on sait aussi que les félicitations du FMI devant les coupes budgétaires des États endettés sont souvent annonciatrices de révoltes populaires destructrices.

Les étudiants des universités publiques sont un peu les seuls à vraiment se manifester (des centaines de milliers étaient encore le 23 octobre dans les rues de Buenos Aires et 72 facultés sont occupées depuis plus de deux semaines pour protester contre les restrictions de crédits).

Pour l'instant, sidérée par l'ampleur des mesures annoncées, la majorité des Argentins retient son souffle. Avec l'envie d'y croire malgré la peur de souffrir...

Paul Chassard

Mercosur

Le débat autour du Mercosur a une apparence commerciale : un accord de libre-échange, en gestation depuis un quart de siècle, entre l'Union européenne et cinq pays d'Amérique du sud : le Brésil, l'Argentine, le Paraguay, l'Uruguay et la Bolivie.

Il a une réalité pour le monde agricole français : la perspective de l'arrivée sur le marché européen de dizaines de milliers de tonnes de viandes détaxées : 99 000 tonnes de bœufs à droits réduits et 180 000 tonnes de volailles à taux nuls pourront être importées chaque année.

Précisions d'emblée que ces exportations ne sont pas soumises aux normes environnementales, sanitaires et sociales européennes. Alors que la souveraineté volaillière française a été déjà mise à mal par la concurrence des pays de l'Est (Pologne, Ukraine...), alors que nos coopératives bovines sont inquiètes pour leur avenir, cela est inacceptable pour les responsables du monde agricole français.

La contrepartie est réelle à l'échelle de l'Union européenne : à échéance 15 ans, 50 000 véhicules construits au sein des pays de l'UE seront annuellement dispensés de droits de douane à leur entrée dans le Mercosur. Une disposition qui favorise grandement l'industrie automobile allemande. Le 30 janvier 2024, Hildegard Müller, directrice de l'Association allemande de l'Industrie automobile (HVA) demandait d'ailleurs que l'accord soit scindé en deux afin de contourner les résistances françaises.

En théorie, cet accord nécessite l'unanimité des pays membres de l'Union européenne. Mais on a vu, dans le cas du traité CETA avec le Canada, la capacité de l'UE à le faire entrer dès 2017 en vigueur sans qu'il soit ratifié par la France (le Sénat s'y est formellement opposé au mois de mars dernier).

Le risque est réel, à lire certains articles de presse et communiqués politiques, d'arriver à une ratification de l'accord avec le Mercosur lors de la réunion du G20 à Rio-de-Janeiro les 18 et 19 novembre prochains.

Et ce malgré l'opposition apparente du Président de la République.

Jérôme Besnard

**Librairie
GAY-LUSSAC**
49 rue Gay-Lussac
75005 Paris

<https://www.librairiegaylussac.fr>

**Jeudi 14 novembre 2024
de 19 h à 21 h**

Dédicace du magnifique ouvrage de Alexis Margowski **"PARIS est un LIVRE"**. il y est question de notre librairie.

liste noire où ne figurent jusqu'à présent que la Corée du Nord, la Birmanie et l'Iran.

■ **Russie** : Des soldats nord-coréens auraient été repérés par les Ukrainiens, le 24 octobre, dans le camp de Postoyalye Dvory, dans la région de Kursk.

Colombie : Cali accueille, depuis le 21 octobre jusqu'au 1er novembre, la 16e conférence des Nations Unies sur la biodiversité.

■ **Argentine** : Le groupe minier français Eramet a racheté la part de son partenaire chinois Tsingshan, pour un peu moins de 700 millions de dollars, dans sa filiale d'exploitation de deux importantes mines de lithium argentin nécessaire à la production de batteries électriques pour l'industrie automobile.

■ **Maroc** : Le président français Emmanuel Macron s'est rendu au Maroc du 28 au 30 octobre pour une visite d'État scellant la réconciliation avec la France qui a fini par s'aligner sur le Maroc sur la question du Sahara occidental.

■ **États-Unis** : Tuperware, la célèbre marque de boîtes alimentaires en plastique, dont le siège est Orlando en Floride, et qui aurait accumulé une dette de 818 millions de dollars, a annoncé le 22 octobre un accord – validé par le tribunal des faillites du Delaware – avec une partie de ses créanciers. Cela lui permettra d'échapper à une liquidation judiciaire. (La dernière usine Tuperware en France, à Joué-lès-Tours, a été fermée en 2018).

L'association France Louisiane Franco-Américaine organise

Dimanche 3 NOVEMBRE 2024

Sur un air de Louisiane à Montereau Fault Yonne

La Louisiane une terre de France devenue le 18ème état des Etats Unis d'Amérique

10h 30

Exposition découverte de la Louisiane

Initiation gratuite aux danses de Louisiane

14h 30

Concert et bal Cajun avec Bal de Maison

Sur des musiques Cajuns, Zydeco et Country



Salle Sémisoroff, Halle Nodet,

2 Rue Pierre Corneille, 77 130 Montereau Fault Yonne.

Tarifs : Initiation gratuite. Concert et Bal : 10 € par personne

Réservations : <https://www.helloasso.com/associations/france-louisiane-franco-americaine/evenements/sur-un-air-de-louisiane> .

Contact : contact@france-louisiane.fr

Tel : 06 63 95 55 42

Flashez le QR code



LIBRAIRIE GAY-LUSSAC / FENÊTRE SUR L'ASIE

49 rue Gay-Lussac 75005 Paris

<https://www.librairiegaylussac.fr>

- **Vendredi 8 novembre** à 19 h 30 (premier vendredi ouvré du mois) : Conférence sur **Sacha Guitry** par Bernard Leconte et dédicace de ses ouvrages.

- **Vendredi 6 décembre** : causerie sur « **Léon Bloy et ses amis** » par le libraire-expert-érudit Benoît Galland est un bibliophile expert de toutes les éditions, toutes les dédicaces, toutes les

photos de l'auteur du « Désespéré » et du « Salut par les Juifs »

- **Jedi 12 au vendredi 20 décembre** : exposition de **céramiques et de toiles de Philippe Joseph Baschet**. Vernissage le jeudi 12 décembre.

Pour venir à la librairie Gay-Lussac (ouvert de 12 h 30 à 19 heures sauf le dimanche) Bus

21, 24 et 27 (Arrêt Feuillantines, juste devant la librairie).

RER Luxembourg (Ligne B, pas tout près, mais on gagne beaucoup de temps en sortant par la Sortie Sud et en prenant la rue de l'Abbé de l'Épée qui passe le long de l'église St-Jacques du Haut-Pas). Si vous venez du Sud, montez en queue de rame. Si vous venez du Nord, montez en tête de rame...)

Troubles du Comportement Alimentaire

par Guillaume d'Azémar de Fabrègues

D'un côté de la scène, ce qui pourrait être un duvet replié. De l'autre, un ensemble d'accessoires, une paire de chaussures à talons dorées, une valise. Au centre, un ring light. Laurence l'allume, commence la diffusion. Salut tout le monde. Si vous suivez ce compte... Les commentaires s'enchaînent, déprimants ou négatifs.

Laurence a vingt-trois ans, ça fait onze ans qu'elle anime ce compte, une agence de mannequins l'a repérée quand elle avait douze ans. Ce soir, elle raconte son histoire. Comment elle voulait être spéciale, comment elle s'est senti exister dans la cour du collège. Les *TikTok challenges*. Deux phrases entendues quand elle avait quatorze ans, comment elle a voulu maigrir, être exceptionnelle. L'inquiétude de ses parents. Comment elle s'est fait vomir, concentrée sur sept aliments. Dix-huit ans, un repas de Noël en famille. Vingt et un ans, elle reçoit une lettre qui la bouscule, la retourne. Elle comprend. Finit par s'en sortir, pas seule.

Laurence raconte comment elle est devenue anorexique. Comment son milieu l'a rendue anorexique. Bien sûr les pubs, les défilés, le physique du mannequin qui doit mettre en valeur la pièce. Mais l'agence, dont elle est la principale ressource, on a envie de dire la meilleure gagnée. Mais les parents, inquiets, certes, nom d'un chien elle n'a pas quinze ans. Mais l'image, sur les réseaux



sociaux. Mais ces deux phrases, abjectes, qui l'objectisent, la sexualisent, elle n'a pas quinze ans. Et puis la prise de conscience, une lettre, la mère de Lou, une petite fille qui a pris Laurence pour modèle. Et puis la rencontre, Béatrice, psy, qui lutte contre les TCA, Troubles du Comportement Alimentaire. Le spectacle bascule, prend du recul. Il quitte l'instantanéité de la story pour devenir observateur de la réparation de Laurence.

Celle qui voulait qu'on la regarde disparaître. Un titre qui dit autant sur Laurence que sur la société dans laquelle elle évolue, un cercle vicieux qui s'alimente, elle veut disparaître, agence et followers l'encouragent.

Sur scène, Claire Besuelle donne à Laurence sa finesse

et sa sensibilité à fleur de peau. Avec Pauline Rousseau, elles ont écrit une pièce coup de poing. Une pièce nécessaire. Une pièce en deux temps. D'abord l'histoire factuelle d'une enfant prise dans la tourmente d'un monde d'adultes, une enfant qui veut être spéciale, une enfant qui s'échappe dans l'anorexie. Un temps en mode *story*, conté, rythmé, très *cut*. Puis la réparation, la reconstruction, le renouement. Un temps observateur, un temps qui prend le temps. À aucun moment elle ne tombe dans le pathos, son propos n'est pas de chercher les larmes du spectateur, son propos est de l'informer doublement, par l'exemple, voilà l'anorexie, comment elle s'installe, voilà comment on peut s'en sortir.

Pendant le temps des stories, j'étais un spectateur en colère, le témoin de l'auto-destruction de cette enfant, de cette ado, de cette jeune adulte, surtout le témoin de son environnement, autant l'agence que les réseaux, qui la poussent, qui l'incitent. Pendant le temps de la réparation, j'étais ce spectateur qui espère que le héros de l'histoire va s'en sortir.

Celle qui voulait qu'on la regarde disparaître est une pièce qui alerte, qui témoigne. Elle n'est pas bouleversante, elle n'est pas didactique. Elle alerte sur l'existence d'un piège, l'anorexie, elle témoigne de l'existence d'une aide qui permet d'en sortir. La pièce est beaucoup jouée dans les milieux scolaires, le message doit y être porté, c'est une excellente chose de la donner pour le grand public, de marteler le sigle TCA, il pourra poursuivre dans son moteur de recherche préféré. À lui, ensuite, d'être attentif. Pas de se transformer en porte-drapeau, juste de savoir, au cas où, qu'il peut glisser un message.

Celle qui voulait qu'on la regarde disparaître est une pièce nécessaire, qui s'adresse à tous, il y a forcément dans notre environnement un.e ado, un.e adulte qui est touché par les TCA. Mettre un nom sur les choses, c'est déjà commencer à agir. ■

Au théâtre La Flèche jusqu'au 12 décembre 2024. Jeudi : 19 h 00. Durée : 1 h 00. Texte : Claire Besuelle, Pauline Rousseau. Mise en scène : Pauline Rousseau. Avec : Claire Besuelle. Compagnie : L'inverso collectif